

# Hommage à Edouard Rieben, 24.12.1914- 28.2.1991, Ingénieur forestier honoraire

Autor(en): **Combe, Jean**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal  
= Journal forestier suisse**

Band (Jahr): **142 (1991)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



**Hommage à Edouard Rieben**  
**24. 12. 1914 – 28. 2. 1991**  
Ingénieur forestier honoraire

Le lundi 4 mars 1991, la population de Vallorbe et de nombreux forestiers ont rendu un dernier hommage à Edouard Rieben, décédé après une longue maladie à l'âge de 77 ans. Montagnard de naissance, forestier par vocation profonde, E. Rieben nous laisse un héritage impressionnant. Témoignage d'une vie bien remplie, certes, mais surtout d'une passion inébranlable pour toutes les réalisations auxquelles il a pu contribuer.

Diplômé ingénieur forestier de l'EPF de Zurich en 1939, il obtient son brevet d'éligibilité en 1941, après des stages de pratique à Rolle et à Sierre. Le poste d'inspecteur des forêts de Vallorbe lui est confié la même année et, dès 1944, il assurera également la gestion des forêts de Ballaigues, dans le cadre de l'arrondissement intercommunal. A une époque où l'économie forestière et pastorale sont encore cloisonnées, sinon compétitives, E. Rieben définit alors les bases d'une utilisation plus judicieuse des terres de montagne. Véritable pionnier en la matière, ce forestier a le courage de porter son intérêt au-delà de la forêt, de déplacer des lisières, d'intensifier à la fois les forêts et les domaines pastoraux en fonction de la vocation des terres.

Mais pour bien maîtriser la complémentarité entre forêts et pâturages, entre arbres et bétail, il faut disposer de critères d'aménagement scientifiques. E. Rieben les élabore dans le cadre de sa thèse intitulée «La forêt et l'économie pastorale dans le Jura», qui lui vaut en 1956 le titre de docteur ès science de l'EPF. Par son originalité et son œuvre de pionnier, ce travail fait date parmi les résultats de recherches forestières. Peu de thèses peuvent en effet se targuer d'avoir été autant utilisées et d'avoir eu un tel impact sur l'économie des régions de montagne.

Les aménagements sylvo-pastoraux deviennent alors la spécialité d'E. Rieben, une idée pour laquelle il se met à la disposition de tant de communes, villages, coopératives paysannes, forestiers, agriculteurs et bergers, que ce soit en Suisse ou à l'étranger. Dès 1961 il appuie en qualité d'expert les projets de Coopération au Développement du Département Politique Fédéral. A ce titre, il effectuera une vingtaine de missions dans des pays qui le rappellent à maintes reprises. Notamment en Inde, au Népal, au Bhoutan, en Grèce, au Maroc, en Slovénie et en Bulgarie.

Mais en Suisse également, de nombreux domaines sylvo-pastoraux des régions de montagne bénéficient de l'avis compétent d'E. Rieben. Ces expériences pratiques lui permettent de perfectionner sans cesse ses propres théories. Dans un style précis, inimitable, il décrit ses nombreuses réalisations, afin de mieux les faire connaître des praticiens. Le «Sillon romand», «La Forêt», le «Journal forestier suisse» et d'autres périodiques de Suisse romande publient régulièrement et durant près de quarante ans ses articles, qui tous reflètent la vision globale qu'il porte sur cet environnement qui lui est si cher.

Parallèlement à ses activités professionnelles, E. Rieben met généreusement son expérience à la disposition de la collectivité:

- de 1959 à 1979, il est membre de la Commission cantonale pour la rédaction des lois forestières;
- en 1961, il est nommé en qualité de membre de la Commission de surveillance de l'Institut fédéral de recherches forestières;
- de 1962 à 1982, il est membre du Groupe consultatif forestier à la Direction de la coopération au développement;
- de 1971 à 1973, il est membre du Comité central du Club Alpin suisse et président de la Commission pour la protection de la montagne;
- à Vallorbe, il est successivement membre de la commission de mise en valeur des grottes, puis initiateur du Musée du Fer et du Chemin de Fer;
- dès sa retraite en 1980 et jusqu'en 1986, il poursuit ses missions d'appui en Suisse et à l'étranger.

Une capacité de travail au-dessus de la moyenne et un sens exceptionnel de l'organisation ont permis à E. Rieben de mener de front une quantité d'activités, toutes maîtrisées avec une conscience professionnelle et une rigueur scientifique jamais en défaut. Ces qualités lui valent en 1978, la nomination comme membre d'honneur de la Société forestière suisse. Puis en 1979 lui est décernée la Médaille Kasthofer de la Fondation suisse Pro Silva Helvetica. Distinctions qui honorent à la fois l'homme de science et l'homme de terrain et qui récompensent une ardeur au travail dont seules sont capables les personnes qui s'investissent entièrement pour le bien d'autrui.

E. Rieben, affecté dans sa santé ces dernières années, est resté actif durant sa retraite aussi longtemps que ses forces le lui ont permis. Nous gardons de lui le souvenir d'un homme à la fois rigoureux et généreux. Exigeant vis-à-vis d'autrui parce qu'il l'a toujours été avec lui-même, il a durant toute sa vie généreusement partagé son savoir-faire avec toutes les personnes qui ont fait appel à son expérience.

Nous exprimons notre vive sympathie à sa famille et surtout à son épouse Margrit.

*Jean Combe, CH-1337 Vallorbe*